

100
LEP
100

LEP
100

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

المشروع الاخضر
مشروع الزراعات المفيدة
رقم ٦٦٨
تاريخ الورود ٧/٢/١٤

INTRODUCTION
DE CULTURES NOUVELLES AU LIBAN

Campagne 1969/1970

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

COMPAGNIE FRANCAISE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DES FIBRES TEXTILES
C. F. D. T.
9, RUE LOUIS-DAVID — PARIS-16^e

MFN 445

REPUBLIQUE LIBANAISE

Ministère du Plan

- - -

Service de Contrôle de l'exécution

et

Service des Activités Régionales.

- + -

République Libanaise

Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative

Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public

(C.P.E.S.P.)

ANALYSE ECONOMIQUE ET SOCIALE

DES

TRAVAUX DE L'OFFICE DE LA SOIE.

- + -

الجمهورية اللبنانية

مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

CONTENU DU RAPPORT

- Préliminaire
- Organisation de l'enquête
- Résultats de l'enquête

A.- Sur le plan social.

- . âge des éleveurs
- . lieu de résidence et profession
- . propriétés agricoles
- . structure de la main d'oeuvre utilisée
- . quantités de vers à soie élevées
- . persévérance de l'éleveur dans cette activité.

B.- Sur le plan de l'attitude des éleveurs.

- . vis-à-vis de l'Office de la Soie
- . vis-à-vis du système coopératif
- . vis-à-vis de l'augmentation de la production.

C.- Sur le plan économique.

1°- Rentabilité de l'opération soie du point de vue de l'éleveur.

- a)- revenu annuel d'un dunum de mûrier en culture non irriguée
- b)- revenu annuel d'un dunum de mûrier en culture irriguée

2°- Rentabilité de l'opération soie du point de vue de la collectivité.

- Conclusion et principales recommandations.

ANALYSE ECONOMIQUE ET SOCIALE DES

TRAVAUX DE L'OFFICE DE LA SOIE.

- - -

PRELIMINAIRE.

I.- Le présent rapport fait suite à la note 151/1 du 24/7/1969 adressée par la Présidence du Conseil au Ministère du Plan, et dans laquelle il est demandé à ce dernier de procéder à une analyse économique et sociale des travaux de l'Office de la Soie, et de répondre plus précisément aux questions suivantes:

- a)- quelle a été l'efficacité économique des travaux de l'Office de la Soie sur le plan national ? Les dépenses encourues par l'Etat et les particuliers dans ce domaine, sont-elles justifiées économiquement ?
- b)- quelle a été l'efficacité des travaux de l'Office de la Soie sur le plan social ?
- c)- l'Office de la Soie devrait-il poursuivre ses travaux ? dans ce cas quelles sont les modifications envisagées et quels moyens faut-il lui procurer ?

II.- Pour répondre à ces différentes questions, la Commission désignée au Ministère du Plan (présidée par le Directeur Général et comprenant le Chef du Service de contrôle de l'exécution et le Chef du Service des activités régionales) a mené une enquête auprès:

- a)- des cultivateurs de mûriers et portant sur les années 1965 à 1969
- b)- des éleveurs de vers à soie, et portant sur les années 1967 et 1968
- c)- d'anciens éleveurs de vers à soie, et qui ont abandonné cet élevage
- d)- et enfin une enquête auprès des responsables de l'Office de la Soie, avec qui ont eu lieu plusieurs réunions soit au Ministère du Plan, soit à l'Office de la Soie.

- + - + -

ORGANISATION DE L'ENQUÊTE.

L'enquête a comporté les étapes suivants:

- 1.- Préparation du questionnaire.
- 2.- Délimitation de la zone de l'enquête.
- 3.- Choix de l'échantillon.
- 4.- Collecte des données.
- 5.- Difficultés rencontrées.

./...

1.- Préparation du questionnaire.

Plusieurs réunions et contacts ont eu lieu avec les enquêteurs d'une part, et les responsables de l'Office de la Soie d'autre part, en vue de mettre au point le questionnaire et de fixer la méthode d'enquête à suivre. (Voir annexe pour ce qui concerne le questionnaire.)

2.- Délimitation de la zone de l'enquête.

Il a été tenu compte dans la délimitation des zones à enquêter des facteurs suivants:

- . la répartition géographique des éleveurs et des cultivateurs
- . le nombre des éleveurs et des cultivateurs par région selon les années mentionnées supra -
- . la quantité de graines de vers à soie élevés et le volume de la production, quant aux éleveurs
- . quant aux cultivateurs, il a été tenu compte du nombre de plants distribués annuellement par l'Office de la Soie.

Pour ce qui concerne les éleveurs, 40 villages ont été choisis sur un ensemble de 300 villages, soit un pourcentage de 13% en nombre de villages, et de 30% en nombre d'éleveurs.

Ces 40 villages sont répartis géographiquement de la façon suivante:

- . Mont-Liban : 22 villages
- . Liban-Nord : 12 villages
- . Békaa : 3 villages
- . Liban-Sud : 3 villages.

Ceci tout en sachant qu'au Mont-Liban se trouvent:

- . 73 % du total des villages libanais dans lesquels se fait l'élevage du ver à soie
- . 66 % du nombre total des éleveurs au Liban
- . 60 % de la production totale de cocons - et qu'au Liban-Nord se trouvent:
 - . 24 % des villages
 - . 30 % des éleveurs
 - . 34 % de la production de cocons

Les régions de la Békaa et du Liban-Sud n'apportent qu'une participation très faible à la production annuelle de cocons.

D'autre part, pour ce qui concerne les cultivateurs de mûriers, 31 villages ont été retenus. Ces villages sont les mêmes que ceux choisis pour les éleveurs, sauf 6 villages dans la région de la Békaa. Dans ces 31 villages, résident 25% du nombre total des cultivateurs de mûriers.

3.- Choix de l'échantillon.

Ce choix consiste à déterminer les noms des éleveurs et cultivateurs à questionner dans chacun des villages retenus. Les relevés dans les registres de l'Office de la Soie ont permis d'établir une liste complète des éleveurs et cultivateurs dans ces villages. Sur base de ces listes, le choix de l'échantillon a été effectué de la façon suivante:

- a)- Tous les éleveurs et cultivateurs ont été retenus quand leur nombre total respectif dans le village était inférieur à 10.
- b)- 50 % des éleveurs et cultivateurs quand leur nombre total respectif était compris entre 10 et 20
- c)- 30 %, quand ce nombre était situé entre 20 et 40.
- d)- 20 %, quand il était supérieur à 40.

C'est ainsi que le nombre des éleveurs questionnés a atteint le chiffre de 324 (pour les années 1967 et 1968, tout en sachant que les éleveurs sont presque les mêmes d'une année à l'autre) sur un total de 2470 au Liban, soit une représentativité de 13 %. Quant aux cultivateurs de mûrier, le nombre de sujets questionnés a été de 92 sur un total de 1000 cultivateurs au Liban (pour les années 1965 à 1969) soit 10 % en nombre de cultivateurs et 18 % en superficie de mûriers plantés entre 1965 et 1969.

4.- Collecte des données.

Les travaux de l'enquête sur le terrain ont été confiés aux membres des équipes polyvalentes dans les régions. La collecte des données se faisait en partant du principe suivant:

- . tout d'abord l'enquêteur établit un contact avec l'éleveur ou le cultivateur en vue de lui soumettre le questionnaire
- . ensuite visite du terrain pour ce qui concerne les plantations de mûrier
- . enfin, les réponses des enquêtés aux questions N° 1 et 3 de la 2° partie du questionnaire éleveurs, et aux questions de la 1ère partie du questionnaire cultivateurs, ont été vérifiées par comparaison avec les données des registres de l'Office de la Soie.

5.- Difficultés rencontrées.

La principale difficulté rencontrée par les enquêteurs fût d'obtenir auprès des enquêtés des réponses précises et objectives aux questions concernant les dépenses d'investissement et d'exploitation, ainsi que la rémunération de la main-d'oeuvre utilisée. Ceci est dû au fait que l'éleveur, en général, ne tient pas une comptabilité de ses activités dans ce domaine. Par ailleurs certains enquêtés avaient tendance à fausser certaines données espérant pouvoir obtenir des subventions supplémentaires de la part de l'Etat. Ce qui fait que l'objectivité des données collectées est assurée pour les réponses vérifiées par la visite du terrain et le recours aux registres de l'Office de la Soie, ainsi que pour les réponses relatives à l'âge, l'emploi, le lieu de résidence et l'attitude de l'enquêté vis-à-vis de l'Office de la Soie. Alors que cette objectivité demeure relative pour les données se rapportant:

- . à la propriété totale et cultivée
- . aux dépenses d'investissement et d'exploitation
- . à la production des champs de mûriers.

- + - + -

RESULTATS DE L'ENQUÊTE.

Les résultats de l'enquête peuvent être classés suivant les trois aspects suivants:

- A.- du point de vue social
- B.- du point de vue de l'attitude de l'enquêté
- C.- du point de vue économique
- D.- du point de vue des moyens techniques et matériels dont dispose l'Office de la Soie.

A.- Sur le plan social.

Les résultats peuvent être groupés selon les rubriques qui suivent:

1.- L'âge des éleveurs: L'enquête a donné les résultats suivants quant à la répartition des éleveurs de vers à soie par tranches d'âge:

- . 18 % des éleveurs sont âgés entre 26 et 45 ans,
- . 37 % des éleveurs sont âgés entre 46 et 60 ans, tout en précisant que l'âge de la majorité de ceux-ci est plutôt proche de la soixantaine,
- . 45 % des éleveurs sont âgés de 61 ans et plus.

Ces pourcentages font ressortir une caractéristique importante: c'est que la majorité des éleveurs de vers à soie sont des personnes plus ou moins avancées en âge; et ce sont eux par conséquent qui assurent la majorité de la production actuelle de cocons. Il s'ensuit que si cette production est appelée dans l'avenir à se maintenir à son niveau actuel, ou, à plus forte raison, si elle doit augmenter, il faudrait assurer la relève d'une grande partie des éleveurs actuels; cette relève est à faire par les jeunes. Si cette relève ne se produit pas, il est fort à craindre que la production de soie n'aille en diminuant. Les douze années précédentes apportent à cet égard une preuve évidente:

- . La production de soie est passée de 157.636 Kgs. en 1957 à 75.900 Kgs. en 1960 - pour se stabiliser aux environs de 100.000 Kgs. à partir de 1964.
- . Le nombre des éleveurs est passé de 4004 en 1957 à 2321 en 1960, pour se stabiliser aux environs de 2500 à partir de 1964. Cette régression du nombre des éleveurs est due aux deux faits suivants: d'abord l'abandon des personnes âgées (causé par le décès, maladies, dispersion de la main-d'oeuvre familiale et autres), ensuite le désintéressement des jeunes à l'égard de l'élevage du vers à soie, ce désintéressement étant dû essentiellement à un facteur d'ordre psychologique: le paysan qui élève le ver à soie est considéré, dans notre milieu rural, comme un paysan pauvre.

2.- Lieu de résidence et profession:

Il apparaît de l'enquête que presque la totalité (98 %) des éleveurs de ver à soie résident dans le village même où se fait l'élevage. Il faut toutefois noter qu'un nombre non négligeable de non résidents se retrouvent parmi les nouveaux planteurs de mûriers, ce qui dénote un certain intérêt de la part des citadins à ce genre d'activité .

Quant à la répartition des éleveurs par profession, l'enquête a donné les résultats suivants:

- agriculteurs	: 72 %
- ouvriers agricoles	: 8 %
- artisans	: 7 %
- professions libérales	: 3 %
- fonctionnaires et retraités	: 3 %
- femmes (en majorité veuves)	: 7 %

3.- Propriété agricole.

L'enquête a donné à cet égard les résultats suivants:

a)- Pour ce qui a trait à la propriété agricole individuelle cultivée (mûrier compris)

- . 4 % des éleveurs ne possèdent aucune propriété agricole. Cette catégorie d'éleveurs achètent la production de feuilles de mûriers nécessaires à la nourriture des vers à soie;
- . 12 % des éleveurs sont des métayers: la moitié de la production de cocons leur revient, les feuilles de mûrier étant assurées par le propriétaire;
- . 84 % des éleveurs possèdent des propriétés agricoles; la répartition des éleveurs selon la superficie de leur propriété cultivée est la suivante:
 - 57 % d'entre eux ont une propriété individuelle cultivée inférieure à 5 dunums compris,
 - 24 % ont une propriété de 6 à 10 dunums,
 - 10 % de 11 à 20 dunums,
 - 9 % ont une propriété cultivée supérieure à 20 dunums.

Il est à remarquer par ailleurs que 56 % de ces propriétaires possèdent des terrains non cultivés (dont 3/4 inférieurs à 10 dunums). Cette constatation permet d'envisager dans l'avenir une possibilité d'extension des plantations de mûriers, chez presque la moitié des éleveurs actuels.

Il ressort des chiffres précédents, que 81 % des éleveurs possédant une propriété agricole, sont de petits propriétaires (ces propriétés individuelles étant inférieures à 10 dunums). Il s'ensuit que l'élevage du ver à soie constitue pour eux une activité leur apportant un précieux revenu d'appoint.

b)- Pour ce qui a trait à la propriété individuelle cultivée en mûriers, l'enquête a montré que 74 % des éleveurs de ver à soie possèdent des plantations de mûriers: la répartition de ces 74 % selon la superficie de mûriers possédée par chacun est la suivante:

- 68 % possèdent moins de 2 dunums de mûriers
- 25 % possèdent entre 2 et 4 dunums de mûriers
- 7 % possèdent plus de 5 dunums de mûriers;

il ressort de ces pourcentages que 93 % des propriétaires de plantations de mûrier, ont une superficie de mûriers inférieure à 4 dunums; ceci explique le fait que 87 % des éleveurs actuels élèvent durant la saison, en moyenne 2 boîtes de grains de vers à soie, soit l'équivalent d'une production annuelle de 50 Kgs. de cocons vendus à 300 L.L.

D'autre part, il est à remarquer que la plupart des champs de mûriers existant actuellement au Liban sont constitués par des anciennes plantations. Presque la moitié de ces anciennes plantations sont conduites en cultures associées avec d'autres arbres fruitiers (vigne, olivier, amandier et autres). Quant aux nouvelles plantations, 30 % sont exploitées selon le système de cultures associées. Ce système d'association des cultures, est de nature à diminuer sensiblement le rendement des arbres de mûriers. La petitesse de la propriété en mûriers, et le système de polycultures associées entraînent le résultat suivant: 42 % (ce pourcentage varie légèrement d'une année à l'autre) des feuilles de mûriers utilisées annuellement, sont achetées par les éleveurs. Ceci est de nature à diminuer la rentabilité des élevages, surtout à caractère familial. Il faut toutefois remarquer que les nouvelles plantations de mûrier (faites à partir de 1968) sont conduites dans certains cas sur des superficies assez importantes.

Répartition du nombre des nouveaux cultivateurs de mûrier selon la superficie possédée par chacun et selon l'âge des plantations de mûriers.

Mhafaza ou Caza	Nombre de cultivateurs qués tionnés.	Répartition selon la superficie de mûrier					Répartition sel l'âge des plant de mûriers							
		Non irrigué		Irrigué			A g e							
		moins 5 dun. dun.	de 5 à 10 dun. dun.	de 10 à 15 dun. dun.	de 15 à 20 dun. dun.	de 20 à 25 dun. dun.	de 25 à 30 dun. dun.	de 30 à 35 ans	de 35 à 40 ans	de 40 à 45 ans	de 45 ans et plus			
A L E Y	9	4	-	-	4	1	-	-	-	5	2	1	1	-
C H O U F	25	11	-	-	14	-	-	-	-	12	8	3	2	-
J B E I L	4	4	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-
A K K A R	38	11	-	-	28	2	1	-	1	18	10	5	3	2
K O U R A	3	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	1	-
LIBAN-SUD	5	5	-	-	-	-	-	-	-	-	4	1	-	-
LA BEKAA	8	1	1	-	5	-	1	-	1	6	1	1	-	-
TOTAL.....	92	39	1	-	51	3	2	-	2	45	25	13	7	2
POURCENTAGE.....	%	42,3	1,08	-	55,4	3,2	2,1	-	2,1	48,92	27,2	14,2	7,6	2,1

4.- Structure de la main d'oeuvre utilisée dans l'élevage du ver à soie.

L'élevage du ver à soie comporte une série d'opérations et de travaux dont voici les principaux par ordre chronologique: la préparation du local; la coupe, le transport et le dépouillement des branches du mûrier; la nourriture des vers; l'encabanage, la ceuillette des cocons, et enfin le nettoyage.

L'enquête a montré la répartition suivante (voir tableau qui suit) de la main d'oeuvre nécessaire à l'exécution de ces diverses opérations:

Répartition de la main-d'oeuvre selon les différents travaux de l'opération élevage du ver à soie.

Qui effectue le travail	O p é r a t i o n						
	Préparation du local	Coupe, transport des branches	Dépouillement des branches	Nourriture	Encabanage	Ceuillette	Nettoyage
1. Éleveurs ne contribuant en rien dans les travaux	23 %	13 %	23 %	45 %	20 %	15 %	35 %
2. Femmes effectuant seules les travaux	9 %	3 %	18 %	37 %	3 %	9 %	28 %
3. Femmes aidant leurs maris	52 %	32 %	52 %	33 %	29 %	65 %	52 %
4. Enfants aidant leurs parents	39 %	27 %	40 %	39 %	33 %	66 %	35 %
5. ouvriers payés (ces ouv. sont les mêmes dans les 4 premières opérations)	1 %	5 %	2 %	2 %	8 %	-	-
6. Coopération bénévole de voisins et autres parents.	-	-	-	-	-	Cas fréquent	-

L'examen du tableau précédent appelle l'observation suivante: l'élevage du ver à soie est entrepris actuellement au Liban par une main-d'oeuvre presque exclusivement familiale; il est fait rarement appel à une main-d'oeuvre payée. Or, cette main-d'oeuvre familiale est appelée à diminuer dans un proche avenir: les vieux vont disparaître de la scène, les femmes et les enfants sont de moins en moins intéressés à ce genre d'occupation. Il s'ensuit que la production ira sans doute en diminuant, si l'élevage coopératif et l'élevage industriel ne viennent prendre progressivement la relève de l'élevage familial traditionnel.

5.- Quantités de vers à soie élevés.

L'enquête a donné à cet égard les résultats suivants:

- . 8 % des éleveurs élèvent moins de 1 boîte de graines de vers à soie par saison
- . 54 % élèvent de 1 à 2 boîtes
- . 25 % élèvent de 2 à 3 boîtes
- . 8 % élèvent de 3 à 4 boîtes
- . 5 % seulement élèvent plus de 4 boîtes.

Il est à préciser que la boîte de graines de vers à soie produit en moyenne entre 25 et 30 Kgs de cocons en élevage printanier et 16 Kgs. de cocons en élevage estival. Le Kg. de cocons est acheté par l'Office de la Soie à un prix moyen de 6 L.L.

La majorité de la production de cocons au Liban est assurée par les élevages de printemps: seulement 5 % de la production totale annuelle provient des élevages d'été. Le nombre des éleveurs qui pratiquent deux élevages par an (un au printemps, un autre en été) représente 7,4 % de l'ensemble des éleveurs. Il est à préciser par ailleurs que 85 % des élevages d'été se font au Mont-Liban - (dont 45 % au Chouf) - le rendement des élevages d'été est faible par rapport à celui des élevages de printemps. Le désintéressement des éleveurs à l'égard de l'élevage d'été s'explique par les faits suivants:

- . l'agriculteur et sa famille se trouvent occupés durant cette période de l'année par d'autres travaux agricoles;
- . la rentabilité des élevages d'été est faible;
- . la nécessité d'apporter des soins particuliers et supplémentaires par rapport à l'élevage printanier;
- . les anciennes plantations de mûrier s'adaptent très mal à un régime de double récolte;
- . enfin et surtout le taux d'occupation des locaux par la famille est beaucoup plus élevé en été qu'au printemps.

6.- Persévérance de l'éleveur dans l'élevage du ver à soie.

L'enquête a donné à cet égard les résultats suivants:

- 4 % des éleveurs pratiquent l'élevage du ver à soie depuis moins de 3 ans;
- 12 % le pratiquent depuis une période allant de 3 à 5 ans;
- 7 % entre 6 et 10 ans;
- 77 % pratiquent cet élevage depuis plus de 10 ans.

Il apparaît de ces pourcentages, que la majorité des éleveurs de ver à soie sont des éleveurs traditionnels pratiquant cette activité depuis de nombreuses années. Cette caractéristique est significative: l'opération d'élevage du ver à soie est de type traditionnel au Liban: L'introduction de nouvelles techniques se fait difficilement, l'Office de la Soie doit avoir à sa disposition un noyau de moniteurs compétents et dynamiques capables de convaincre l'éleveur traditionnel d'adopter les nouvelles techniques d'élevage.

Cette caractéristique montre par ailleurs que l'Office de la Soie a réussi jusqu'à présent à maintenir ces éleveurs traditionnels, tout en essayant d'intéresser de nouveaux venus à cette activité; toutefois la proportion de ces nouveaux venus demeure faible et n'arrive depuis 1959 qu'à compenser le nombre de ceux qui abandonnent - Le tableau ci-dessous donne une idée de l'évolution du nombre des éleveurs et de la production obtenue de 1956 à 1968.

Evolution du nombre des éleveurs de ver à soie et de la production de cocons de 1956 à 1968.

Année	Nombre des éleveurs		Production de cocons, Kgs.	
	Printemps	Eté	Printemps	Eté
1956	3539	463	138438	5750
1957	4004	336	153923	3713
1958	3698	128	126658	155
1959	2522	32	93521	179
1960	2321	29	75625	275
1961	2084	73	87892	1250
1962	2331	172	89979	2510
1963	2443	238	98822	3396
1964	2616	283	104052	5450
1965	2649	244	89486	3616
1966	2357	209	85497	3789
1967	2261	226	92889	3496
1968	2491	277	98281	5163

Quant aux éleveurs ayant cessé depuis un certain temps l'élevage du ver à soie, l'enquête a donné les causes suivantes de cet abandon:

- . 23 % : ont abandonné l'élevage du ver à soie faute de mûrier;
- . 20 % : à cause de la maladie ou la mort de la femme;
- . 17 % : à cause de l'avancement en âge;
- . 15 % : parce qu'ils ont trouvé d'autres travaux plus rentables;
- . 12 % : parce qu'ils étaient des métayers exploités par le propriétaire;
- . 10 % : à cause de la dispersion de la main-d'oeuvre familiale.

B.- Sur le Plan des attitudes des éleveurs.

a)- Attitude des éleveurs vis-à-vis de l'Office de la Soie.

L'enquête a révélé que 82 % des éleveurs sont satisfaits en principe des services rendus par l'Office de la Soie. Toutefois ces éleveurs souhaiteraient obtenir de l'Office de la Soie certaines facilités matérielles supplémentaires: telles la création de centres de collecte régionaux, un relèvement du prix d'achat du kg. de cocon, une distribution gratuite d'engrais et de produits alimentaires en fonction du volume de la production.

Quant aux éleveurs insatisfaits des services de l'Office leur proportion est de 18 %. Les prétendues causes de cette insatisfaction sont les suivantes:

- mauvaise qualité des graines de vers à soie distribuées par l'Office;
- retard dans la distribution de ces graines;
- insuffisance de l'aide technique apportée par l'Office;
- éloignement de l'Office de la Soie, et temps perdu pour les formalités administratives au moment de la livraison de la récolte;
- les prix d'achat de la récolte sont jugés non équitables.

Il est à noter que la plupart de ces éleveurs insatisfaits sont des éleveurs habitant les régions de Bécharré, Zghorta et Jib-Jannine.

b)- Attitude des éleveurs à l'égard de la création des coopératives d'élevage.

56 % des éleveurs sont favorables à la création de coopératives d'élevage de vers à soie, alors que 44 % se sont montrés méfiants ou indifférents à l'égard de ces coopératives.

Cette méfiance ou cette indifférence peut s'expliquer par l'ignorance qu'ont ces éleveurs, des avantages réels que représenteraient pour eux l'existence de ces coopératives. Il est certain que cette méfiance disparaîtra le jour où l'éleveur saura exactement la portée de ces avantages. Il est d'ailleurs à noter que dans le passé, la notion de coopérative existait empiriquement parmi les éleveurs et se traduisait en pratique par une entr'aide étroite entre tous les éleveurs d'un même village; cette pratique existe encore actuellement dans un certain nombre de villages.

c)- Dispositions de l'éleveur à l'égard de l'accroissement de sa production de cocons.

L'enquête a montré:

- 1.- que 57 % des éleveurs actuels sont désireux d'accroître leur production de cocons, mais ils n'ont pu le faire jusqu'à présent pour les raisons suivantes citées par ordre d'importance:
 - pas de mûriers;
 - manque de main-d'oeuvre familiale, la nouvelle génération n'est pas intéressée à ce genre d'activités;
 - manque de locaux;
 - pas de possibilité financière pour acheter de nouveaux équipements;
- 2.- que 39 % des éleveurs actuels n'ont montré aucune disposition à augmenter leur production de cocons; les raisons invoquées sont les suivantes:
 - âge avancé de l'éleveur;
 - la plantation d'autres cultures leur apparaît plus rentable;
 - les prix accordés par l'Office de la Soie sont bas;
 - l'assistance technique de l'Office de la Soie est insuffisante;
 - certains éleveurs sont des métayers exploités par le propriétaire.

Par ailleurs l'enquête a montré que la moitié des agriculteurs questionnés sont désireux d'étendre leurs plantations de mûriers; l'autre moitié s'est montrée non disposée à cette extension pour les raisons suivantes: pas de terrain disponible, manque de possibilités matérielles, âge avancé, meilleure rentabilité des autres cultures et désintéressement des jeunes de la famille.

C.- Résultats de l'Enquête du point de vue économique.

Les résultats de l'enquête à cet égard ont servi comme, éléments de calcul dans l'analyse économique de l'opération soie. Cette analyse économique portera essentiellement sur les deux aspects suivants:

Premièrement: Rentabilité de l'opération du point de vue de l'éleveur: deux cas seront envisagés:

- a)- culture du mûrier en sec;
- b)- culture du mûrier en irrigué.

Deuxièmement: Rentabilité de l'opération du point de vue de la collectivité.

- + - + -

Premièrement: Rentabilité de l'opération soie du point de vue de l'éleveur.

a)- Revenu annuel d'un dunum de mûrier en culture non irriguée:

Il est sous-entendu que les plantations de mûriers sont conduites dans des conditions normales et que l'élevage du ver à soie utilise une main-d'oeuvre familiale.

1.- Les frais fixes annuels d'un dunum de mûrier sont:

. Les intérêts sur les investissements à raison de:	5 %
-Aménagement du terrain $\frac{625 \text{ LL.} \times 18,5}{100} = 116 \text{ L.L.}$ (hypothèse valorisation par le Plan Vert)	soit 5,8 L.L.
-Equipement..... 12 L.L.	soit 0,6 L.L.
-Plantation et entretien jusqu'à l'année de production..... 350 L.L.	soit 17,5 L.L.
Total intérêts...	23,9 L.L.
. Amortissement des installations et des dépenses de plantation et d'entretien (durée de vie des arbres: 50 ans).....	5 L.L.
Total frais fixes annuels....	27,4 L.L.

2.- Les frais variables: sont représentés par les dépenses annuelles d'exploitation par dunum de mûrier:

Labour	: 20 L.L.
Piochage	: 8 L.L.
Engrais	: 20 L.L.
Divers	: 10 L.L.

soit un total annuel de 58 L.L. par dunum.

3.- Les frais d'élevage du ver à soie.

Un dunum de mûrier peut nourrir en moyenne deux boîtes de graines de vers à soie au printemps. Les frais d'élevage seront par conséquent:

. équipement nécessaire (durée 10 ans) valeur $15 \times 2 = 30 \text{ L.L.}$	soit 3 L.L.
. achat des 2 boîtes de graines de vers à soie	4 L.L.
. combustibles	10 L.L.
. encabanage	10 L.L.
. main d'oeuvre pour diverses opérations	35 L.L.
. transport	12 L.L.

Soit un total de 74 L.L.

4.- Valeur de la production de cocons et des sous-produits.

- . Production de deux boîtes (à raison de 26 kgs. de cocons par boîte):
52 kgs.

Valeur de cette production (à raison de 6 L.L. par Kg. de cocons)
 $52 \times 6 = 312$ L.L.

- . Valeur des sous-produits:

200 Kgs. de litière à 13 P.L. le kg. soit 26 L.L.

La valeur totale de la production de cocons et de sous-produits est donc de 338 L.L.

5.- Bénéfice obtenu par l'éleveur à partir d'un dunum de mûrier.

! Le total des dépenses annuelles est le suivant:

- frais fixes par dunum de mûrier	:	27,4	L.L.
- frais variables par dunum	:	58	L.L.
- frais d'élevage de 2 boîtes de graines de vers à soie	:	74	L.L.
Total frais	:	<u>159,4</u>	<u>L.L.</u>

Le bénéfice obtenu par l'éleveur à partir d'un dunum de mûrier en sec, sera donc:

$$338 \text{ L.L.} - 159,4 \text{ L.L.} = \underline{\underline{178,6 \text{ L.L.}}}$$

6.- Frais, production et bénéfice d'un élevage d'été sur base d'un dunum de mûrier en sec.

Un dunum de mûrier peut nourrir en été en moyenne 1 boîte de graines de vers à soie. Les frais d'élevage seront:

- achat d'une boîte de graines	:	2	L.L.
- main-d'oeuvre diverse	:	20	L.L.
- transport	:	6	L.L.
Soit un total frais de		<u>28</u>	<u>L.L.</u>

La production d'une boîte de graines de vers à soie élevés en été est en moyenne de 17 Kgs. vendus à 6,25 L.L. le Kg. sont donc 106 L.L.

Les sous-produits constitués essentiellement par la litière représentent une valeur moyenne de 15 L.L.

Le bénéfice obtenu par un élevage d'été à partir d'un dunum de mûrier sera par conséquent:

$$121 \text{ L.L.} - 28 \text{ L.L.} = \underline{\underline{93 \text{ L.L.}}}$$

Si donc un dunum de mûrier en sec est exploité en vue de deux élevages de vers à soie par an, un élevage au printemps et un autre en été, le bénéfice obtenu est de l'ordre de $178 \text{ L.L.} + 93 \text{ LL.} = \underline{\underline{271,6 \text{ LL.}}}$

Il est à remarquer que ce bénéfice peut-être augmenté sensiblement et se situe aux environs de 350 à 400 L.L. par dunum de mûrier, en cas:

- premièrement: d'amélioration des techniques d'élevage et ceci suppose un dépassement des structures traditionnelles d'élevage du ver à soie vers un élevage soit coopératif soit industriel. Dans ce cas les rendements peuvent passer de 26 Kgs. à 35 Kgs. de cocons par boîte de graines.
- deuxièmement: d'amélioration des techniques culturales dans la conduite des plantations de mûrier: plantation de nouvelles variétés, utilisation adéquate des engrais chimiques et organiques, etc...

b)- Revenu annuel d'un dunum de mûrier en culture irriguée.

1.- Les frais variables annuels par dunum irrigué.

On peut supposer que les frais fixes pour les équipements nécessités par l'irrigation, seront compensés par le bénéfice obtenu à partir des cultures associées au mûrier au cours des deux premières années qui suivent la plantation. Quant aux frais annuels d'exploitation, ils sont presque les mêmes que ceux du mûrier en sec, tout en ajoutant le prix de l'eau (10 L.L.) et les dépenses d'entretien des canalisations (7 L.L.); soit un total de frais variables annuels de:

$$58 + 10 + 7 = 75 \text{ L.L.}$$

2.- Les frais d'élevage.

La production d'un dunum de mûrier irrigué peut atteindre en moyenne 2000 Kgs. de feuilles au printemps; ce qui peut suffire pour nourrir 3 boîtes de graines de vers à soie. Les frais d'élevage de ces 3 boîtes seront:

- équipement: 15 x 3 = 45 L.L. durée 10 ans soit.....	4,5	L.L.
- prix d'achat de 3 boîtes.....	6	"
- combustibles.....	12	"
- encabanage ↓.....	14	"
- main-d'oeuvre pour divers travaux.....	45	"
- transport des cocons.....	18	"
	<hr/>	
Soit un total de.....	99,5	L.L.
	<hr/>	

Le total des frais annuels sera donc:

- frais fixes annuels	:	27,4	L.L.
- frais variables annuels	:	75	"
- frais d'élevage	:	99,5	"
		<hr/>	
Total.....		201,9	L.L.
		<hr/>	

3.- Valeur de la production.

- Production de cocons à raison de 26 Kgs. par boîte
 $26 \text{ Kgs} \times 3 \text{ boîtes} = 78 \text{ Kgs.}$
 $78 \times 6 \text{ L.L.} = 468 \text{ L.L.}$

- Valeur des sous-produits à raison de 100 Kgs de litière par boîte et de 13 P.L. par Kgs. soit:

$$100 \times 3 = 300 \text{ Kgs.}$$

$$300 \times 0,13 \text{ L.L.} = 39 \text{ L.L.}$$

- Valeur totale de la production:

$$468 + 39 = 507 \text{ L.L.}$$

4.- Bénéfice.

Le bénéfice obtenu à partir d'un dunum de mûrier irrigué et pour un élevage de printemps, sera par conséquent:

$$507 - 201,9 = 305,1 \text{ L.L.}$$

5.- Bénéfice obtenu en cas d'un second élevage en été:

Il est possible d'élever en été 1 boîte et demie de graines de vers à soie à partir d'un dunum de mûrier irrigué. Les frais seront les suivants:

. achat des graines: 1,5 x 2	=	3	L.L.
. main d'oeuvre.....		25	"
. transport cocons.....		9	"
	soit.....	37	L.L.
		37	L.L.

La valeur de la production est:

- cocons: 1,5 x 17 Kgs. =	=	25,5	Kgs.
25,5 x 6 LL,25 =		160	L.L.
- litière: 150 Kgs. x 0,13 =		20	L.L.

Le bénéfice obtenu est de 180 L.L. - 37 L.L. = 143 L.L.

Si donc le propriétaire d'un dunum de mûrier irrigué pratique deux élevages de vers à soie, un au printemps, un autre en été, le bénéfice qu'il obtiendra à partir de ce dunum sera donc de:

$$305 \text{ L.L.} + 143 \text{ L.L.} = 448 \text{ L.L.}$$

Le tableau suivant reprend les différents bénéfices obtenus à partir d'un dunum de mûrier:

	Mûrier en sec	Mûrier en irrigué
Elevage de printemps	178,6 L.L.	305,1 L.L.
Elevage d'été.....	93 L.L.	143 L.L.
Total des 2 élevages.....	271,6 L.L.	448 L.L.

Tableau comparatif du revenu familial de quelques
cultures au Liban (1) (en L.L. et par dunum).

- Pommier : de 87 à 237 selon l'altitude
- Pêcher : de 93 à 409 selon la région, l'altitude et la variété
- Cerisier : de 310 et 526 " " " " " " "
- Orangers : de 184 à 260 selon la région
- Vigne : de - 11 L.L. (vin) à 82 (raisin de table)
- Amandier : 147 L.L. à 227 selon les variétés
- Olivier : - 4 à 92 L.L. selon la région et les variétés
- Abricotier : 154 à 412 L.L.
- Figuier : 29 à 59 L.L.
- Mûrier (en sec) : 186 (élevage printemps) et 105 (élevage été)

Il est à noter que les chiffres concernant le mûrier se rapprochent de ceux obtenus dans l'analyse précédente (178,6 et 93).

- + + -

Deuxièmement: Rentabilité de l'opération soie du point de vue de la Collectivité.

L'estimation de la valeur d'un projet du point de vue de la collectivité est sans doute l'un des plus difficiles problèmes posés à l'économiste. C'est un travail en permanence à la limite de la politique et de l'économie. Néanmoins il est toujours possible d'effectuer une approche valable de la rentabilité économique d'un projet du point de vue de la collectivité, en essayant de mesurer la valeur ajoutée résultant de la mise en oeuvre du projet. C'est cette approche rapide que nous allons essayer d'effectuer en ce qui concerne l'opération Soie. Les éléments de calcul utilisés se rapportent uniquement à l'année 1968.

./...

(1) D'après le Rapport Fonds-Spécial F.A.O. sur les rendements comparés de quelques cultures au Liban.

1.- Les Dépenses réalisées par la Collectivité durant l'année 1968.

Elles comprennent d'une part les dépenses effectuées par les pouvoirs publics et d'autre part celles effectuées par les particuliers.

a)- dépenses de l'Etat.

1. dépenses administratives (usine de filature non comprise)

Ces dépenses sont les suivantes:

. Conseil d'Administration.....:	17.845	L.L.
. employés.....:	123.675	"
. journaliers.....:	7.470	"
. moniteurs.....:	26.100	"
. assurances.....:	16.792	
Total.....	191.882	L.L.

2. dépenses d'expérimentation et de développement,

. achat de graines de vers à soie.....:	50.560	L.L.
. plants de mûriers.....:	8.004	"
. outils et produits chimiques.....:	6.268	"
. frais de pépinières.....:	9.248	"
Total.....	74.080	L.L.

3. dépenses d'équipement et frais généraux:

46.980 L.L.

4. dépenses usine de filature;

. amortissement des bâtiments existants:	4.589	L.L.
. amortissement des équipements.....:	23.378	"
. entretien.....:	3.500	"
. frais généraux.....:	18.248	"
. employés.....:	66.922	"
. opérations commerciales.....:	2.367	"
Total usine....	119.004	L.L.

Les dépenses totales effectuées par l'Etat durant l'année 1968 s'élèvent ainsi à 431.946 L.L.

b)- Dépenses des particuliers:

Ces dépenses comprennent d'une part les frais de culture des mûriers et d'autre part les frais d'élevage des vers à soie. Ceci tout en sachant qu'en 1968 3.776 boîtes de vers à soie ont été élevés au printemps et 309 boîtes en été. Il est à noter que tous

les frais de main-d'oeuvre ne seront pas pris en considération dans les calculs, étant donné qu'il existe - au Liban un chômage et un sous-emploi en milieu rural.

1. frais de culture des mûriers:

La superficie de mûrier nécessaire pour nourrir les 3.776 boîtes de vers à soie est de l'ordre de 1900 dunums. Les frais annuels (fixes et variables) par dunum sont estimés à 40 L.L. (main d'oeuvre non comprise). Les frais culture des mûriers s'élèvent par conséquent à:

$$1900 \text{ dunums} \times 40 \text{ L.L.} = 76.000 \text{ L.L.}$$

2. frais d'élevage des vers à soie:

Les frais d'élevage d'une boîte de graines de vers à soie sont estimés à 15 L.L. au printemps et à 6 L.L. en été (main-d'oeuvre non comprise). La totalité des frais d'élevage s'élève donc à:

printemps:	3.776 boîtes x 15 L.L.		= 56.640 L.L.
été	: 309 boîtes x 6 L.L.		= <u>1.854 L.L.</u>
		Total....	<u><u>58.494 L.L.</u></u>

2.- Valeur de la production obtenue.

La production de soie réalisée en 1968 à partir de l'élevage de 3.776 boîtes au printemps et de 309 boîtes en été, a été de l'ordre de 16.800 Kgs. Le Kg. de soie est vendu en moyenne à 54 L.L.. La valeur totale de la production obtenue en 1968 s'élève à 16.800 Kgs. x 54 L.L. soit 907.200 L.L.

3.- La valeur ajoutée.

La valeur ajoutée par l'opération Soie durant l'année 1968 est représentée par la différence entre la valeur de la production obtenue et le total des dépenses effectuées par la Collectivité durant la même année, soit donc:

$$907.200 \text{ L.L.} - 566.440 \text{ L.L.} = 340.760 \text{ L.L.}$$

D.- Résultats de l'enquête du point de vue des moyens dont dispose l'Office de la Soie.

Il sera fait mention ici uniquement des moyens techniques mis à la disposition de l'Office de la Soie. L'enquête a montré que ces moyens techniques sont actuellement nettement insuffisants par rapport au rôle de cet office.

C'est ainsi que le personnel technique de l'Office de la Soie comprend effectivement:

- 1 ingénieur industriel: affecté à l'usine
- 2 agents agricoles diplômés de l'Ecole secondaire d'agriculture
- 3 praticiens (non diplômés)
- 8 moniteurs (non diplômés) engagés saisonnièrement et payés à la journée.

Quant aux moyens matériels, ils sont de même très faibles (l'Office de la Soie dispose de deux "Land Rover" et d'une petite voiture) ce qui est de nature à diminuer d'une certaine mesure l'efficacité de l'Office.

- + - + -

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.

L'élevage de ver à soie a connu dans ce pays les mêmes difficultés qu'ailleurs. Ces difficultés eurent pour cause essentielle les variations de la demande internationale de soie, variations qui furent assez fortes jusqu'en 1947. Dès cette année-là, les stocks mondiaux de soie grège se sont réduits, et ceci a permis le raffermissement des prix depuis 1959. Mais l'éleveur libanais, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, n'a pu profiter de l'amélioration générale de la conjoncture du fait de la spéculation des commerçants libanais, acheteurs de cocons. Le résultat de cette spéculation fut net: prix très bas, baisse de production et désintéressement des paysans pour cet élevage. La création de l'Office de la Soie et l'achat par ce dernier de la totalité de la production de cocons à des prix fixes et équitables, n'ont pu redresser la situation. Et pourtant, ni la situation mondiale, ni les possibilités propres du Liban ne justifient cette régression.

1.) La situation mondiale est favorable: une demande croissante et des prix raffermis donnent au Liban la certitude de toujours trouver un débouché extérieur à sa production de soie, au cas où les industriels nationaux ne sont pas preneurs. Actuellement, presque la totalité de la production de soie grège (95 %) est écoulée sur le marché local; la production locale suffit la demande locale. Il est à noter toutefois que 30 à 40% des tissus travaillés au Liban sont exportés, ceci sans compter les achats effectués sur place par les touristes.

Les prévisions économiques indiquent que la demande de soie naturelle dans le monde, pour les cinquante années à venir, triplerait de volume alors que celle des fibres synthétiques ne ferait que doubler, l'encouragement de la sériciculture au Liban pourrait trouver sa justification dans la reprise favorable du marché de la soie naturelle dans le monde. Il semble que depuis quelques années, l'offre de soie grège ne suffise plus à satisfaire la demande mondiale.

2.) Les possibilités propres du Liban justifient une intensification de l'élevage du ver à soie.

- D'abord les mûriers sont là et ne sont exploités qu'à moitié de leur capacité d'élevage. C'est là une valeur disponible que l'on ne devrait pas négliger. Et puis en bien de régions, on peut planter de nouveaux mûriers sur des terres abondonnées et inexploitées jusqu'à présent. Le mûrier est un arbre qui s'accommode des terrains pauvres. L'analyse économique contenue dans ce rapport, prouve bien que la rentabilité d'une plantation de mûrier est égale sinon supérieure à celles des cultures en vogue actuellement au Liban.

- Ensuite les paysans sont là eux aussi, qui peuvent trouver dans la sériciculture un revenu d'appoint non négligeable; l'élevage des vers à soie peut contribuer à améliorer le niveau de vie dans bien des régions, et à résorber partiellement le sous-emploi en milieu rural.

C'est donc que la sériciculture doit être développée au Liban. Dans le cadre de la politique rurale du Gouvernement, un plan de développement séricicole doit être mis sur pied et exécuté. L'Office de la Soie a déjà établi un projet de Plan de développement séricicole, déjà approuvé en Conseil des Ministres. Il est donc nécessaire d'entreprendre immédiatement une action dans ce sens. Les résultats à espérer peuvent être:

1.- Vis-à-vis des éleveurs:

- a)- Encouragement aux éleveurs actuels: le Liban produisait dans le temps jusqu'à 3000 tonnes de cocons. Il a produit en 1968 environ 95 tonnes. Il n'est pas question d'atteindre les anciens niveaux de production, mais il vaut la peine de prendre les moyens nécessaires pour ne pas faire des 2500 éleveurs libanais, 2500 mécontents, habitant 350 villages, alors que facilement on peut les encourager.
- b)- L'adhésion de nombreux éleveurs nouveaux: Le mûrier est un arbre facile qui peut être planté dans les terres les plus pauvres; maintenant que partout dans le monde, on se préoccupe de valoriser les terres et de diversifier les productions, peut-on négliger les larges potentialités des régions du Akkar, du Hermel et du Sud? N'est-ce pas dans ces régions-là qu'avant tout l'Etat se heurte à des problèmes sociaux difficiles? La sériciculture peut être un des éléments d'une politique régionale novatrice, mobilisant les énergies humaines et naturelles là où elles sont, évitant ainsi l'aggravation de cet exode rural si brutal en ce pays.

2.- Vis-à-vis de la production et des revenus:

- a)- La production peut augmenter facilement de 20 % par an, pendant plusieurs années; le nombre de mûriers mis en valeur peut doubler.
- b)- Les revenus familiaux tirés de la sériciculture représentent annuellement 200 à 300 L.L. par famille. Pour chacune de ces familles, l'élevage du ver à soie représente un précieux revenu d'appoint. On peut facilement doubler le nombre de ces familles, et le montant de ce revenu. Il ne fait donc aucun doute que l'Office de la Soie doit poursuivre ses travaux. Mais il faut:
 1. que l'Office de la Soie adopte une politique nouvelle et une orientation nouvelle à ses activités;
 2. que les moyens adéquats et suffisants, lui soient procurés pour l'exécution de cette politique.

PREMIEREMENT: Nouvelle Politique et nouvelles orientations.

Actuellement, l'élevage du ver à soie au Liban constitue une activité presque exclusivement familiale, de type traditionnel, et assurée en majeure partie par des personnes plus ou moins âgées. Les résultats de l'enquête l'ont bien montré. Cet état de chose a fait que durant les dix dernières années, la sériciculture au Liban n'a connu aucun progrès sensible. On ne peut donc espérer développer la sériciculture au Liban tant qu'elle demeure liée à la famille. L'affranchissement de l'élevage du ver à soie à l'égard des structures familiales peut-être recherché dans deux sens: l'élevage industriel d'une part, et les coopératives d'autre part:

- 1.) Quelques essais d'élevage industriel du ver à soie, ont été tentés au Liban ces dernières années; le résultat ne fût pas encourageant, à cause surtout du manque de préparation technique. L'élevage industriel nécessite une présence technique considérable. L'Office de la Soie devrait étudier et provoquer l'exploitation des possibilités existantes d'extension de l'élevage industriel. Evidemment l'opération ne peut être lancée et les capitalistes ne peuvent y être intéressés, que sur base d'études techniques, économiques et géographiques sérieuses; encore faut-il que l'Office de la Soie soit bien équipé en personnel technique prêt à intervenir rapidement et efficacement.
- 2.) Bien qu'au Liban le mouvement coopératif pénètre difficilement en milieu rural, l'Office de la Soie devrait travailler, en collaboration avec les Services compétents du Ministère de l'Agriculture, à la généralisation du système de coopérative parmi les éleveurs de vers à soie. Ceci pourrait se faire par étapes:
 - d'abord provoquer la création de quelques coopératives d'incubation d'éclosion et de commercialisation dans certaines régions jugées réceptives, et ceci à titre de démonstration;
 - puis essai de généralisation de ces coopératives;
 - enfin création de coopératives d'élevage au niveau communal ou régional. Les coopératives d'élevage vont faire passer l'élevage du ver à soie du stade traditionnel au stade industriel, avec tous les avantages que ceci comporte: de pareils centres coopératifs permettent un travail rationnel et un contrôle rigoureux des opérations en cours ils permettent aussi l'acquisition de moyens et d'appareils ne pouvant être acquis par les individus.

Conjointement à cet effort d'industrialisation et d'institutionnalisation sur base coopérative, de l'élevage du ver à soie, certaines mesures restent à prendre telles que:

- a)- une vulgarisation liée à la production, avec des points d'action principaux telles que les régions du Hermel, Akkar et Liban-Sud. Cet effort de vulgarisation et d'information est nécessaire pour le développement de la sériciculture. Cette action, à entreprendre en coopération avec le Bureau de Vulgarisation du Ministère de l'Agriculture, peut-être située sur trois plans:
- . création de centres pilotes de culture de mûrier et d'élevage de vers à soie. L'Office de la Soie pourrait commencer, si les crédits lui sont accordés, par créer trois ou quatre de ces centres de démonstration, répartis entre les régions du Akkar, du Hermel et du Liban-Sud. Ces centres pilotes de démonstration seront plus tard rattachés aux coopératives d'élevages;
 - . initiation et intéressement des jeunes ruraux à l'élevage du ver à soie, à entreprendre dans les écoles agricoles et peut-être aussi dans les écoles primaires officielles de certaines régions rurales;
 - . vulgarisation auprès des éleveurs actuels des techniques modernes, et des avantages de la coopération
- b)- intervention du Plan Vert pour la valorisation des nouveaux terrains à cultiver en mûrier. Un Plan de valorisation pour la culture du mûrier, doit être mis au point en accord entre l'Office de la Soie et le Plan Vert;
- c)- encouragement des élevages d'été: les experts japonais croient à la possibilité certaine de faire au Liban deux et même trois récoltes de cocons par an, par suite de la parfaite régularité du climat en été et en automne et de l'adaptation évidente des vers à soie japonais dans notre pays; cela à condition de bien soigner nos mûriers et de leur fournir les engrais nécessaires en vue d'obtenir un plus abondant volume de feuilles et d'améliorer leur qualité;
- d)- un système de stimulants pour encourager l'élevage du ver à soie; ces stimulants peuvent revêtir la forme:
- . soit d'une aide sur investissements sous forme de produits alimentaires (World food Programm);
 - . soit de prix spéciaux pour les meilleures productions de cocons et les meilleures cultures de mûrier dans chaque région.

DEUXIEMEMENT: Moyens adéquats et suffisants à l'Office de la Soie.

Le développement de la sériculture et l'exécution d'une politique séricicole définie ne peuvent se faire si l'Office de la Soie manque de moyens techniques et financiers.

. Les moyens techniques: c'est surtout le Service Technique de l'Office de la Soie. Or, ce Service est insuffisant dans sa structure et sa composition actuelle, pour assurer un développement harmonieux de la sériculture libanaise. Si donc l'Etat est décidé à développer l'élevage du ver à soie et à en augmenter la production, il est nécessaire de restructurer l'Office de la Soie et de le doter d'un personnel technique suffisant et compétent. Les moniteurs de l'Office devront suivre périodiquement un système de recyclage; leur statut administratif est à repenser; engagés saisonnièrement, et le plus souvent par l'intermédiaire des influences politiques et autres, ces moniteurs sont, techniquement, insuffisamment préparés à leurs tâches; et pourtant le rôle qu'ils sont appelés à jouer est considérable.

. L'importance des moyens financiers qu'on devrait accorder à l'Office de la Soie, relève du choix des Hautes Autorités. Il est toutefois certain que le budget actuel de l'Office de la Soie est insuffisant pour assurer le développement de la sériculture libanaise, et surtout son évolution vers l'élevage industriel et coopératif.

En conclusion, la sériculture restera toujours une activité secondaire au Liban; mais son intérêt réside dans les avantages qu'elle présente pour la mise sur pied d'une politique régionale dans les régions sous-développées du pays et d'une politique de reconversion de certaines cultures dans les autres régions du pays: l'analyse économique précédente ayant montré que les revenus procurés par les cultures de mûriers sont égaux sinon supérieurs aux revenus des autres cultures (telles que le pommier, la vigne, l'olivier). Le mûrier est une culture intéressante du point de vue social et du point de vue économique, si l'élevage du ver à soie est rationalisé par l'industrialisation et la création de coopératives. L'Etat a donc le choix entre les deux options suivantes:

- soit généraliser la culture du mûrier à travers une politique de reconversion de certaines cultures;
- soit limiter cette culture à certaines régions sous-développées à travers une politique régionale.

C'est en fonction de l'une ou de l'autre option que seront fixés les moyens techniques et financiers qu'il faudrait accorder à l'Office de la Soie. Quoiqu'il en soit, si l'Etat refuse à l'Office la possibilité d'une campagne généralisée en faveur de la soie, au moins devra-t-il lui accorder suffisamment de moyens pour faire dans quelques régions, la preuve de son intérêt pour le paysan.

Ministère du Plan

A N N E X E

Questionnaire Enquête Soie

Nom de l'enquêteur:.....

Date:.....

- - - -

Questionnaire N° 1. Données relatives à la production des cocons.

- (1) Nom et prénom:..... âge..... lieu de résidence (Village.....
(Caza.....)
- (2) Profession principale.....
- (3) Pratiquez-vous d'autres activités ? oui () non ()
Si c'est oui quelles sont ces activités et le revenu annuel correspondant à chacune d'elles ?
_____ (L.L.) _____ (L.L.)
- (4) Quelle est la superficie totale des terrains que vous possédez
. cultivés :..... dunums
. non cultivés: dunums
- (5) Quelle est la superficie en mûrier que vous possédez ? dunums
Les mûriers sont-ils conduits en: monoculture ()
ou en: polyculture ()
Si c'est en polyculture, quelles sont les cultures associées ?
- (6) Etes-vous satisfait des services de l'Office de la Soie ?
oui () non ()

Si la réponse est non, pour quelles raisons et quelles sont vos propositions à ce sujet ?

(7) Désirez-vous devenir membre d'une coopérative d'élevage du ver à soie et de commercialisation des cocons ?

oui () non ()

(8) Désirez-vous augmenter votre production de cocons ?

oui () non ()

Si oui, pour quelles raisons ne l'avez-vous pas fait jusqu'à présent ?

Si non, quelles sont les raisons: _____

(9) Désirez-vous étendre vos superficies de mûriers ?

oui () non ()

Si non, pour quelles raisons ? _____

Deuxième partie: Données relatives à la production de cocons.

- (1) Quantité de boîtes de graines de vers à soie que vous avez élevées
 en 1968: { printemps
- ou en { été
- 1967 {

Depuis combien d'années pratiquez-vous l'élevage du ver à soie ?
 années.

- (2) Précisez les frais en matières premières et en main-d'oeuvre pour
 l'élevage de cette quantité de boîtes.

a)- Frais matières premières.

Les Matières Premières.	Elevage Printemps		Elevage Eté	
	Quantité (Kgs)	Valeur (L.L.)	Quantité (Kgs)	Valeur (L.L.)
- Combustible.....	:	:	:	:
- Feuilles mûrier achetées.	:	:	:	:
- Feuilles récoltées de vos terrains.....	:	:	:	:
- Transport.....	:	:	:	:
- Autres.....	:	:	:	:

b)- Frais de main-d'oeuvre.

Nature du travail effectué.	Qui effectue le travail.						En cas d'ouvriers payés:	
	l'Agri-culteur	Sa femme	Ses enfants	Ouvriers payés			Nombre journées de travail.	Salaire journalier
				Femme	Homme	Enfant		
-Préparation des locaux								
- Coupe feuilles de mûriers et transport								
-Nourriture des vers								
-Encabanage								
-Récolte cocons								
-Nettoyage								
-Autres								

(3) Quantité et valeur de la production de cocons et des sous-produits pour l'année 1968 ou 1967.

	Production cocons Kgs.	Valeur cocons L.L.	Quantité sous-produits Kgs.	Valeur des sous-produits L.L.
Printemps..
Eté.....

- (4) Précisez les investissements que vous avez payés pour assurer l'élevage de la quantité de boîtes mentionnée à la question N°(1):

	Valeur d'achat L.L.	Frais d'entretien annuel L.L.
- Equipements d'élevage.....
- Frais de loyers du local utilisé en cas de payement effectif.....
- matériel de chauffage.....
- autres.....

Questionnaire N° 2. Frais d'établissement et d'exploitation d'une plantation de mûrier.

- Nom du propriétaire: village.....
caza.....

- Superficie possédée cultivée en mûrier:
en sec: dunums
en irrigué: dunums

- Nombre des arbres..... âge des arbres

- Existe-t-il des cultures associées au mûrier ? oui () non ()
Si oui, quelles sont ces cultures ? _____

Première partie: Frais d'établissement du verger de mûrier.

(1) Frais d'aménagement du terrain et d'équipements:

- défoncement : L.L.
- Nivellement : L.L.
- Murs : L.L.
- Equipements : L.L.
- Clôture : L.L.
- Autres : L.L.

(2) Frais des matières premières utilisées (y compris cultures associées):

	: 1ère	: 2ème	: 3ème	: 4ème
	: année	: année	: année	: année
Achat plants	:	:	:	:
Engrais organiques	:	:	:	:
Engrais chimiques	:	:	:	:
Eau et combustible	:	:	:	:
Autres matières.	:	:	:	:

(3) Frais de main d'oeuvre (y compris cultures associées).

	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année
Trous et plantation
Labour
Piochage
Epandage engrais
Taille
Irrigation
Surveillance
Autres

(4) Production des
cultures associées
L.L.

.....

الجمهورية اللبنانية

مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

8.

Deuxième partie: Frais d'exploitation du verger de mûrier.

(1) Frais en main-d'oeuvre durant une année:

	Frais annuels L.L.	Qui effectue ces travaux	
		Le pro- priétaire	un ouvrier payé
. Labour	()	()
. Piochage	()	()
. Epannage engrais	()	()
. Irrigation	()	()
. Récolte	()	()
. Autres	()	()

(2) Frais matières premières utilisées durant une année:

. engrais	L.L.
. eau	L.L.
. combustibles	L.L.
. autres	L.L.

(3) Production du verger de mûrier durant l'année:

	Printemps.	Eté
. Production de feuilles kgs.
. Production de branches kgs.